



INSTITUT SUPÉRIEUR SOCIAL DE MULHOUSE

4, rue Schlumberger - BP 73196
68064 MULHOUSE Cedex



12, rue Jean Monnet
67300 SCHILTIGHEIM

FORMATION de COORDINATEUR

Dans les établissements et services sociaux & médico-sociaux, les services d'aide à domicile et les services à la personne agréés qualité

Les associations d'action sociale et leurs établissements et services traversent une période de transformation importante se caractérisant notamment par une évolution des fonctions au sein des organisations, et notamment pour les fonctions d'animation, d'encadrement et de direction. Dans ce contexte, les fonctions de coordination et d'animation d'équipe tendent à se développer et deviennent des maillons essentiels de la mise en œuvre des projets d'établissement. En lien avec l'Association Française des Organismes de Formation et de Recherche en Travail Social et pour répondre à un besoin de développement des compétences, les instituts de formation ACTIF, ANDESI, ARAFDES, EPSS, ETSUP, ISSM et ITS de Tours s'associent pour vous proposer une formation de Coordinateur. Sur la Région Alsace, cette formation est proposée en partenariat avec l'IFCAAD.



DEFINITION DE LA FONCTION ET CONTEXTE D'INTERVENTION

Animateur d'équipe, au sein de son institution, il participe à la dynamique impulsée par le projet de service et plus globalement par le projet institutionnel. Il intervient dans cette dynamique en fonction de ses champs de compétences. Il assure la mise en œuvre et la coordination des activités en mobilisant les ressources nécessaires et constitue dans ce sens un garant des orientations fixées et des objectifs retenus. Il anime son équipe, qui peut être pluri-disciplinaire. Le coordinateur occupe une place qui le situe institutionnellement à l'interface du chef de service et de l'équipe socio-éducative ou médico-sociale. Dans la chaîne hiérarchique, il participe à une coordination fonctionnelle et constitue une courroie de transmission de l'information ascendante et descendante. Sans être hiérarchique, ce rôle est central dans le lien transversal qu'il établit entre le chef de service et l'équipe socio-éducative.

Le coordinateur supervise le travail socio-éducatif ou médico-social de proximité. Dans ce sens, il accompagne et soutient le travail réalisé auprès des personnes en difficulté. Il coordonne les différentes étapes liées à la réalisation du projet de l'utilisateur en renforçant les collaborations entre intervenants et en garantissant la cohérence de ce projet.

Le coordinateur intervient principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé, de l'insertion sociale et de l'intervention à domicile. Il est employé par les associations, les collectivités territoriales, la fonction publique et les structures à but lucratif.

FINALITE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise au développement des compétences suivantes :

Domaine de Compétences 01 - Animer une équipe et coordonner l'action

- Participer à la mise en œuvre d'une dynamique collective
- Animer une équipe pluri-disciplinaire
- Communiquer en interne
- Assurer la circulation de l'information tout au long de la ligne hiérarchique
- Garantir l'application du projet d'établissement et des textes réglementaires
- Organiser le travail et gérer les plannings
- Impliquer les professionnels dans la démarche qualité mise en œuvre

Domaine de Compétences 02 - Assurer un encadrement technique des équipes

- Contribuer à l'élaboration des projets personnalisés, en assurer le suivi et en superviser l'évaluation
- Apporter un conseil technique concernant la mise en œuvre du projet personnalisé par les intervenants socio-éducatifs
- Encadrer les écrits professionnels
- Développer les compétences et proposer des plans de formation

Domaine de Compétences 03 - Développer une veille et une expertise

- Identifier et analyser les besoins individuels nécessaires à la réalisation des projets ainsi que les besoins d'un territoire et d'une population
- Analyser l'environnement institutionnel et l'évolution des politiques sociales.
- Assurer une veille de l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin de maintenir une pratique adaptée à ses évolutions.

Domaine de Compétences 04 - Développer le partenariat

- Identifier les dispositifs et des partenaires
- Mobiliser les réseaux compétents en lien avec la mission du service
- Communiquer à l'externe

PUBLIC VISE

L'ensemble des professionnels occupant, ou projetant d'occuper des fonctions de coordination/animation d'équipe dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, notamment dans les secteurs du handicap, des services à la personne et de l'aide à domicile.

CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation de 105 heures (15 journées) s'organise autour des contenus suivants :

Domaines de formation I – Politiques sociales et évolution des secteurs

- Le cadre législatif
- Les enjeux économiques
- La logique de service

Domaines de formation II- La fonction de coordinateur au sein de l'institution

- L'institution : approche de l'organisation
- La fonction : délégations, rôle et posture
- La relation au cadre hiérarchique

Domaines de formation III – Animation et coordination d'équipe

- Animer une réunion
- Informer et communiquer
- Gérer les conflits
- Mobiliser les compétences personnelles et collectives
- Prévenir les risques psycho-sociaux
- Accompagner la mise en œuvre des projets individualisés
- L'évaluation des activités
- Gestion des plannings

Domaines de formation IV – Encadrement technique des équipes

- Droit du travail et organisation du travail
- Les écrits professionnels
- Initier les coopérations et le travail en réseau
- Organiser la communication externe

Un module optionnel complémentaire de trois journées sera proposé aux professionnels de l'aide à domicile et des services à la personne.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est composée de professionnels issus de différents horizons professionnels et disciplinaires :

- Universitaire
- Formateurs des centres de formation en travail social
- Consultants
- Directeurs et chefs de service des différents secteurs
- Responsables de collectivités

INFORMATIONS PRATIQUES

Validation de la formation

Une validation sera organisée à l'issue de la formation et permettra l'obtention d'un certificat établi par l'organisme de formation.

Organisation de la formation

L'ensemble de la formation, soit 105h déclinées en 15 journées, se déroule dans les locaux de l'ISSM situé 04 rue Schlumberger à Mulhouse. Elle est proposée sur la base de modules de trois journées de formation par mois.

Une session de formation est également proposée dans le Bas-Rhin par l'IFCAAD dans ses locaux de Schiltigheim.

Calendrier 2012

13/14/15 mars

10/11/12 avril

09/10/11 mai

04/05/06 juin

04/05/06 juillet

Coût de la formation

Pour l'ensemble des 105 heures, le coût de la formation s'élève à 1900€

Pour toute demande d'information vous pouvez adresser à :

Pascale Richarme

Coordinatrice de la formation continue

Tél : 03 89 33 20 08

p.richarme@issm.asso.fr